



Le projet de l'Agence européenne « L'intervention précoce auprès de la petite enfance : Analyse de situations en Europe »

De 2003 à 2005, l'Agence européenne a conduit une analyse de l'intervention précoce auprès de la petite enfance en Europe. Il s'agit d'une question majeure pour les responsables politiques et les professionnels : l'intervention précoce auprès de la petite enfance est liée au droit fondamental des jeunes enfants et de leurs familles à recevoir le soutien dont ils ont besoin.

Des experts de l'intervention précoce auprès de la petite enfance – responsables politiques, professionnels de l'éducation, de la santé ou des services sociaux, universitaires, parents – venant de 19 pays européens ont participé au projet de l'Agence européenne.

L'analyse a été conduite en quatre phases. Dans un premier temps les données ont été recueillies auprès de chaque pays participant selon un modèle permettant de comparer les ressources et les services impliqués dans l'intervention précoce auprès de la petite enfance entre les pays. Puis des

échanges ont été effectués entre les professionnels impliqués, autour d'un certain nombre de thèmes et lors de réunions et visites sur le terrain, notamment sur trois sites offrant la possibilité d'analyser comment le modèle écologique systémique est mis en application différemment en Europe : à Munich (Allemagne), Coimbra (Portugal) et Västerås (Suède).

Dans un troisième temps, les discussions sur la situation de l'intervention précoce en Europe ont abouti à la production de la première version d'un document faisant la synthèse des principaux résultats du projet. Enfin, cette étape a été suivie d'un séminaire final, dans le cadre duquel une discussion ouverte a été menée entre parents, professionnels, responsables politiques et chercheurs sur les résultats atteints par le groupe d'experts, validant ainsi les conclusions du projet.

L'un des principaux résultats du projet de l'Agence européenne sur l'intervention précoce auprès de la petite enfance réside dans la proposition d'une définition européenne de ce concept : *L'intervention précoce auprès de la petite enfance est un ensemble de services/ressources destiné(e)s aux très jeunes enfants et à leurs familles, qui leur est fourni à leur demande et à un certain moment de la vie de l'enfant, et qui recouvre toute action entreprise lorsqu'un enfant nécessite un soutien particulier dans le but de garantir et promouvoir son développement personnel, renforcer les propres compétences de la famille, et promouvoir l'intégration sociale de l'enfant et de sa famille. Cette intervention doit être fournie dans l'environnement naturel de l'enfant, préférentiellement localement, avec une approche orientée vers la famille et un travail en équipe pluridimensionnel.*

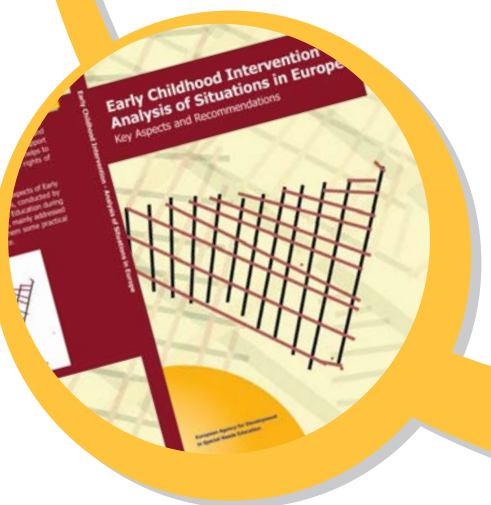


Le rapport de synthèse intitulé « L'intervention précoce auprès de la petite enfance : Analyse des situations en Europe, Aspects fondamentaux et recommandations » est disponible. Il décrit l'évolution des idées et des théories qui a conduit à l'émergence

suite... ▶

CONTENU

LE PROJET DE L'AGENCE EUROPÉENNE.....	1/2
MESSAGE DU DIRECTEUR DE L'AGENCE EUROPÉENNE.....	2
LA SATISFACTION DES PARENTS À L'ÉGARD DE L'INTERVENTION PRÉCOCE AUPRÈS DE LA PETITE ENFANCE EN LITUANIE.....	3
DES CHANGEMENTS DANS LA LÉGISLATION, LES PRINCIPES DIRECTEURS ET LES PROGRAMMES. MAIS QUELS CHANGEMENTS SUR LE TERRAIN?....	4
L'INTERVENTION PRÉCOCE AUPRÈS DE LA PETITE ENFANCE EN ESPAGNE.....	5
LE TRAVAIL EN RÉSEAU, MODÈLE POUR L'APPRENTISSAGE DU LANGAGE EN NORVÈGE.....	6
LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS DE L'INTERVENTION PRÉCOCE AUX PAYS-BAS.....	7
AU DANEMARK, DES INITIATIVES POLITIQUES CHERCHENT À GARANTIR AUX JEUNES ENFANTS UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ.....	8
LES CONCEPTIONS DE LA PRÉVENTION PRÉCOCE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES EN FRANCE.....	9
LE SOUTIEN AU LANGAGE AVANT L'ENTRÉE À L'ÉCOLE DANS LE SCHLESWIG-HOLSTEIN.....	9
LE CONSEIL DE L'EUROPE SOULIGNE L'IMPORTANCE DE L'INTERVENTION PRÉCOCE AUPRÈS DES JEUNES ENFANTS AUTISTES.....	10
RÉCENTES CONFÉRENCES AUTOUR DE L'INTERVENTION PRÉCOCE AUPRÈS DE LA PETITE ENFANCE.....	11
LE CONSORTIUM TRANSATLANTIQUE SUR L'INTERVENTION PRÉCOCE AUPRÈS DE LA PETITE ENFANCE.....	12





◀ suite....

d'un nouveau concept de l'intervention précoce dans lequel les domaines de la santé, de l'éducation et des sciences sociales sont directement impliqués. Le rapport de synthèse souligne le passage qui s'est opéré d'un type d'intervention principalement centrée sur l'enfant à une approche plus large impliquant l'enfant, sa famille et son environnement. Cette évolution correspond à la mutation d'un modèle médical vers un modèle social.

Les principaux éléments de ce nouveau modèle d'intervention précoce auprès de la petite enfance ont été identifiés dans le cadre du projet de l'Agence européenne. Il s'agit des points suivants:

La disponibilité en Europe de services d'intervention précoce auprès de la petite enfance abordables, variés et de proximité. Une variété de services accessibles devrait être proposée le plus tôt possible aux familles, gratuitement ou pour un coût minimal. Ces services doivent répondre aux besoins des familles et offrir, au niveau local, une intervention centrée sur la famille. Les personnels de santé, de l'éducation et des services sociaux

devraient être impliqués et partager la responsabilité de l'intervention précoce auprès de la petite enfance.

La prise en compte des caractéristiques des groupes cibles, le travail en équipe, la formation des professionnels et les outils de travail sont des éléments essentiels de l'intervention précoce auprès de la petite enfance. Des professionnels de diverses disciplines prennent part au soutien apporté aux jeunes enfants et à leurs familles. Ces professionnels ne peuvent pas travailler de façon compartimentée mais œuvrer ensemble au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Lorsque l'intervention précoce est nécessaire, un Plan Individuel – également appelé Plan Familial ou Plan Individuel de Service aux Familles, en fonction des pays – est développé par l'équipe de professionnels en coopération avec la famille. Ce Plan se concentre sur les besoins, les points forts, les priorités, les objectifs et les actions à entreprendre et à évaluer.

C'est à partir de ces éléments que, dans le cadre du projet, un nombre de recommandations ont été formulées – surtout à l'attention des professionnels travaillant dans ce domaine sur le terrain – dans le but de consolider et d'améliorer les services et ressources consacrés à l'intervention précoce auprès de la petite enfance. Ces recommandations sont présentées dans le rapport de synthèse de l'Agence européenne, disponible et téléchargeable gratuitement en 18 langues sur <http://www.european-agency.org/site/info/publications/agency/ereports/15.html>



Toutes les données recueillies dans le cadre du projet sont accessibles sur le domaine Internet de l'Agence européenne consacré à l'intervention précoce auprès de la petite enfance: <http://www.european-agency.org/eci/eci.html>

Pour de plus amples informations sur ce projet, veuillez contacter brussels.office@european-agency.org

Message du directeur de l'Agence européenne

Chers lecteurs,

Bienvenue au cœur de ce numéro thématique spécial d'EuroNews consacré à l'intervention précoce auprès de la petite enfance, un thème essentiel s'il en est. En effet, ce qu'un enfant ressent, traverse et vit au moment de la naissance, dans ses premiers mois et ses toutes premières années de vie, a un impact crucial sur la suite son existence. L'intervention précoce auprès de la petite enfance (ou «intervention précoce») vise à soutenir et à donner compétence et autonomie au jeune enfant, à sa famille et aux services impliqués, pendant cette période très importante de la vie de l'enfant.

Ce thème a fait l'objet d'un projet majeur de l'Agence européenne ces dernières années. Les résultats de ce projet ainsi que le travail qui a été mené dans nos pays membres autour de l'intervention précoce auprès de la petite enfance sont, à nos yeux, d'une grande importance pour tous les professionnels de l'éducation. C'est pour cette raison que ce numéro est entièrement consacré à cette thématique.

Nous espérons que vous trouverez ces informations, fournies par l'Agence européenne et par nos pays membres, intéressantes et enrichissantes pour votre travail.

Cor Meijer - Directeur





La satisfaction des parents à l'égard de l'intervention précoce auprès de la petite enfance en Lituanie

La satisfaction parentale a été identifiée comme l'un des indicateurs de qualité les plus importants dans le domaine de l'intervention précoce auprès de la petite enfance. Un projet de recherche conduit en 2004 en Lituanie visait à évaluer la satisfaction des parents à l'égard de différents aspects du soutien fourni par les services d'intervention précoce auprès de la petite enfance dans ce pays.

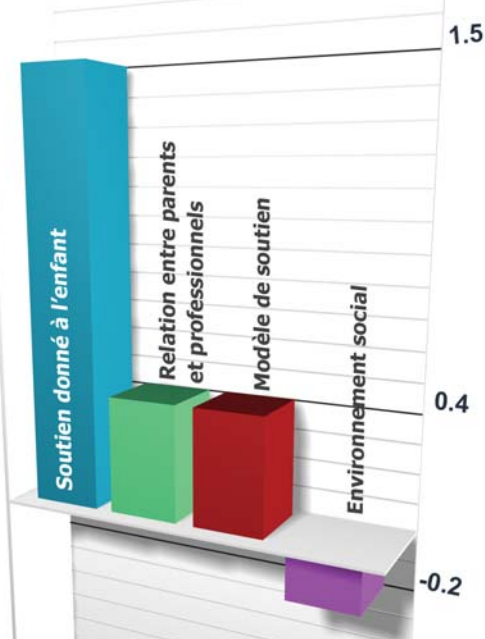
La satisfaction est un concept complexe, que l'on comprend et interprète souvent différemment selon que l'on est un parent ou un professionnel. C'est pourquoi la recherche menée en Lituanie à ce sujet s'est concentrée sur l'analyse spécifique de la façon dont les parents évaluent, entre autres : le modèle d'intervention, le soutien fourni aux parents et à l'enfant, la relation entre parents et professionnels, l'accessibilité des services et l'organisation du travail.

Le projet a utilisé une « Echelle européenne de satisfaction parentale à l'égard de l'intervention précoce » (développée par l'Université de Siauliai, en Lituanie, en collaboration avec l'Institut d'Education Spécialisée de l'université de Fribourg, en Suisse). Des parents d'enfants ayant des besoins particuliers bénéficiant d'une intervention précoce auprès de la petite enfance ont participé à ce projet de recherche : 160 parents ont ainsi été interrogés au total.

Les résultats de l'enquête ont révélé que, d'une façon générale, les parents qui fréquentent les services d'intervention précoce avec leur enfant, ont évalué

positivement la qualité des services fournis en Lituanie. L'aspect perçu le plus positivement par les parents a été **le soutien donné à leur enfant** (cf. tableau ci-dessous). L'accessibilité et l'organisation du travail des services d'intervention précoce auprès de la petite enfance ont été ressenties comme satisfaisantes. Cependant les parents ont aussi exprimé leur mécontentement, surtout à l'égard des facteurs de création d'un environnement social, envers le modèle d'intervention suivi et au sujet de la relation entre parents et professionnels.

L'intervention précoce auprès des jeunes enfants est globalement bien considérée par les parents qui ont participé à cette étude. Mais le message principal qui ressort de cette recherche est que les professionnels sont toujours perçus comme jouant le rôle de spécialistes dans les processus d'intervention précoce mis en œuvre. De plus, l'intervention est toujours ressentie par les



parents comme étant orientée vers les thérapies de l'enfant plutôt que vers un soutien impliquant les membres de la famille, stimulant les compétences sociales de l'enfant et de ses proches.



Pour plus d'informations sur ce sujet, veuillez contacter Stefanija Alisauskiene, Directrice du Centre de recherche sur l'éducation spécialisée de l'université de Siauliai (stefa@su.lt) ou Regina Labiniene, Membre du Conseil des représentants de l'Agence européenne pour la Lituanie (regina.labiniene@smm.lt).



Des changements dans la législation, les principes directeurs et les programmes. Mais quels changements sur le terrain ?

De nouveaux défis pour l'éducation spécialisée de la petite enfance en Finlande.

En Finlande, chaque enfant âgé entre 10 mois et 7 ans peut recevoir les services des centres de jour (appelé ECEC, en Finlande) qui fournissent à la fois des soins et un soutien éducatif (d'où l'appellation EduCare en anglais). C'est le plus souvent au sein d'un tel dispositif que l'intervention précoce auprès de la petite enfance est mise en oeuvre en Finlande : 85% des enfants ayant des besoins particuliers ou à risque sont intégrés dans ce système.



Les centres de jour dépendent du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales. Ils sont réglementés depuis les années 1970, par la Loi sur les centres de jour pour enfants (36/1973) datant de 1973, qui reflète les modes de pensée de l'époque, avec une logique médicale assez discriminante. Ce sont les mesures politiques nationales –notamment la Résolution gouvernementale définissant la politique nationale d'éducation et de soin de la petite enfance (2002) et les Principes directeurs nationaux concernant le programme des ECEC (2003) – qui ont mentionné pour la première fois les principes d'intégration et d'intervention précoce auprès de la petite enfance. Au début de l'année 2006, le gouvernement a annoncé des changements dans la législation, qui auront un impact sur les centres de jour : une nouvelle organisation du soutien particulier intégré offert aux enfants est ainsi planifiée, selon les caractéristiques suivantes :

- le principe d'intégration demande que l'intervention précoce auprès de la petite enfance soit intégrée au sein des activités éducatives quotidiennes ;
- il existe une tendance croissante à impliquer le personnel des centres de jour dans l'évaluation des besoins particuliers de l'enfant.

Certes, de tels changements au niveau de la loi sont importants. Mais qu'en est-il des pratiques sur le terrain? On a donné aux professionnels travaillant dans ce domaine de multiples occasions de participer aux réunions et séminaires organisés pour préparer le nouveau

programme. Dans ce cadre, ils ont exprimé le désir de voir évoluer les pratiques d'intervention précoce auprès de la petite enfance. Cette revendication a été entendue: en effet, les professionnels ont le sentiment que le nouveau programme est réellement efficace sur le terrain.

Au niveau local, de nombreuses communes ont modifié l'organisation de leurs services : le soutien est fourni plus tôt et les parents sont plus impliqués dans le processus. Il existe en outre une nouvelle méthode de formation du personnel (appelée «le soutien précoce aux enfants») avec laquelle les professionnels travaillent en groupe, par le dialogue et la réflexion collective, au développement d'habitudes professionnelles alternatives et d'attitudes nouvelles pour œuvrer conjointement avec les parents. Des avancées sont encore nécessaires dans le domaine de l'intervention précoce auprès de la petite enfance, mais les changements qui ont déjà eu lieu sont prometteurs.



Pour obtenir plus de renseignements sur les changements opérés en Finlande au niveau de l'éducation de la petite enfance, veuillez contacter Liisa Heinämäki, chercheuse au Centre national de recherche et de développement concernant la santé et le bien-être STAKES liisa.heinamaki@stakes.fi ou visiter les sites Internet <http://varttua.stakes.fi/EN>, www.stm.fi/Resource.phx/eng/index.htm, www.opf.fi/english

Il vous est également possible de contacter Pirjo Koivula, Coordinatrice nationale de l'Agence européenne en Finlande (pirjo.koivula@opf.fi).



L'intervention précoce auprès de la petite enfance en Espagne vers la systématisation

Les premiers programmes d'intervention précoce auprès de la petite enfance sont apparus en Espagne à la fin des années 1970, en parallèle avec l'émergence de nouvelles idées concernant le développement de l'enfant et l'intégration sociale. Avant cela, les enfants ayant des besoins particuliers n'étaient habituellement pas intégrés dans le système éducatif ordinaire. Dans ce contexte et en dépit de leur caractère expérimental, les premiers programmes d'intervention précoce ont joué un rôle précurseur majeur dans le changement des attitudes et des perspectives à l'égard des enfants ayant un handicap.

Il est certain que des progrès importants ont été réalisés dans les trente dernières années en Espagne. Les services d'intervention précoce auprès de la petite enfance sont disponibles dans l'ensemble du pays et sont devenus une source essentielle du soutien apporté aux enfants ayant des besoins particuliers et à leurs familles. Des éléments fondamentaux du Livre Blanc sur l'intervention précoce espagnol ont été reconnus par les autorités politiques comme les principes directeurs des programmes d'intervention précoce auprès de la petite enfance. On peut ainsi citer le partenariat, l'implication et l'autonomisation des familles, la décentralisation et la mise à disposition gratuite du soutien, le travail en équipe interdisciplinaire et l'intervention multidimensionnelle.

De nos jours, en Espagne, presque tous les enfants ayant un handicap ou un retard de développement connu bénéficient d'une intervention précoce leur donnant la possibilité de poursuivre leur éducation dans les écoles ordinaires.

Les initiatives européennes telles que le Programme Helios (1993-1996) ou, plus récemment, le projet de l'Agence européenne consacré à l'intervention précoce (2003-2005), ont influencé et influencent encore de façon décisive ces processus en Espagne. Le Programme européen Helios a fourni aux pays la base pour pouvoir échanger des informations sur leurs expérimentations et leurs projets pilotes en matière d'intervention précoce auprès de la petite enfance. Le projet de l'Agence européenne a opéré un pas de plus : il a permis non seulement de développer une banque de données reflétant la diversité européenne de l'intervention précoce auprès de la petite enfance mais aussi de souligner des aspects pratiques et idées clefs relatifs à l'intervention précoce auprès de la petite enfance. Les recommandations mises au jour dans le cadre de ce

projet révèlent les futurs standards de qualité et d'excellence dans ce domaine.

En Espagne, l'intervention précoce auprès de la petite enfance est en train de connaître un nouveau stade dans son évolution. Il est en effet possible que de nouvelles règles de base de l'intervention précoce voient le jour dans un futur proche, sous l'égide du Conseil Royal sur le Handicap et avec le soutien de la Fédération espagnole des associations de professionnels (GAT) et de la Confédération espagnole des personnes handicapées (CERMI). Dans ce contexte, un grand



intérêt va être dorénavant porté aux questions afférentes à la systématisation de l'intervention précoce auprès de la petite enfance, telles que les critères d'éligibilité pour recevoir un soutien, les stratégies de financement des services, le lieu de l'intervention ou le type de personnel nécessaire dans ce domaine.



Pour obtenir davantage de détails sur l'intervention précoce auprès de la petite enfance en Espagne, veuillez contacter Jaime Ponte, spécialiste de la rééducation (981356754@telefonica.net) ou Andrés Hernández Zalón, Membre du Conseil des représentants de l'Agence européenne pour (andres.hernandez@mec.es).



Le travail en réseau, modèle pour l'apprentissage du langage en Norvège

Le travail en réseau a été mis en œuvre en tant que modèle hautement spécialisé pour l'apprentissage du langage dans le Centre de Ressources de Sørlandet (Norvège) en 1999. C'est la professeur Irene Johansson (de l'université de Karlstad, en Suède), directrice du Centre de Sørlandet et initiatrice du Modèle Karlstad pour l'apprentissage de la langue, modèle utilisé dans toute la Scandinavie, qui a introduit cette méthode et l'a présentée aux familles.

Ce modèle est basé sur la philosophie de l'implication et de l'autonomie (« empowerment ») des parents, selon laquelle l'environnement contribue à rendre les parents plus compétents pour prendre des décisions et faire le choix de l'éducation et de la méthode d'apprentissage que suivra leur enfant. Ce modèle se situe également dans le prolongement des théories du système écologique qui suggèrent que l'étude du développement de l'enfant implique non seulement l'observation de l'enfant mais aussi la prise en compte des interactions avec son environnement plus large.

Depuis l'introduction de cet outil, le Centre de Ressources de Sørlandet a développé une certaine expérience en la matière et ce modèle y est maintenant utilisé pour l'intervention précoce auprès des jeunes enfants ayant des difficultés de langage ou des difficultés d'apprentissage sévères ou complexes.

Les parents sont toujours très impliqués dans la vie et le développement de leur enfant, mais ils sont aussi vulnérables. Ils ont donc besoin de quelqu'un avec qui partager leurs joies et leurs chagrins, ainsi que quelqu'un avec qui partager la responsabilité du développement de leur enfant.

Dans les groupes travaillant en réseau du Centre de Ressources de Sørlandet, professionnels, familles et autres individus travaillent ensemble pour soutenir le développement de la parole et du langage chez l'enfant. Le développement du langage d'un enfant est encouragé par l'interaction de l'enfant avec des personnes ayant différents rôles : le but de la mise en réseau est de créer les occasions pour ces rencontres. L'intervention est réalisée quotidiennement, au cœur de la routine habituelle de l'enfant. Tous les membres du groupe en réseau suivent la même stratégie, mais chacun donne à l'enfant l'occasion d'acquérir des compétences et un savoir de façon différente, dans des lieux variés, tout au long de sa vie quotidienne. Chaque membre du

groupe a pour tâche d'être un bon «partenaire de conversation» pour l'enfant.

Les activités en réseau débutent après que les parents ont déterminé qui sont les personnes importantes pour leur enfant : professeurs, grands-parents, oncles, tantes, voisins, personnel de soutien pour les activités de loisir ou tout autre individu dans l'entourage de l'enfant. Les parents demandent aux personnes qui ont été identifiées de participer au réseau. Les membres du groupe se rencontrent régulièrement pour discuter et décider de ce qu'il est important que l'enfant acquière. Ils définissent également comment l'enfant va apprendre et déterminent la façon d'insérer cette approche dans sa vie quotidienne. Ainsi, chaque groupe en réseau est unique pour chaque enfant.



Pour obtenir plus de détails sur ce modèle, veuillez contacter Arlene Temte, conseillère au Centre de Ressources de Sørlandet, à Kristiansand (arlene.temte@statped.no) ou Marit Hognestad, Coordinatrice nationale de l'Agence européenne en Norvège (marit.hognestad@utdanningsdirektoratet.no).





La formation continue des professionnels de l'intervention précoce aux Pays-Bas



L'intervention précoce auprès de la petite enfance implique des professionnels venant de différentes disciplines qui travaillent ensemble pour soutenir les enfants ayant des besoins particuliers et leurs familles. La formation de ces professionnels est une question clef à laquelle il faut être attentif.

Aux Pays-Bas, l'Université de Groningen propose une formation initiale à l'intervention précoce auprès de la petite enfance (www.rug.nl/gmw/index?lang=en) ainsi qu'une formation continue se focalisant sur des aspects spécifiques de l'intervention précoce et organisée pour les professionnels venant de diverses disciplines qui travaillent dans ce domaine. Par exemple, une formation continue consacrée au Programme de Portage est dispensée par des membres du département d'orthopédagogie de l'Université de Groningen à l'attention des professionnels dans plusieurs centres de rééducation et centres de jour spécialisés des Pays-Bas.

Le Programme de Portage est mis en oeuvre dans une situation de groupe. Cette méthode vise à stimuler le développement de

l'enfant au sein d'un groupe d'autres enfants, par l'intermédiaire de jeux et d'activités spécifiques. On explore ainsi les possibilités d'atteindre des objectifs fonctionnels individuels dans le cadre des activités journalières de l'enfant au sein du groupe. Le but est d'aider l'enfant ayant des besoins particuliers et de soutenir sa famille et ses éducateurs.

Le principe central est de mettre en relation le niveau de développement de l'enfant et son environnement quotidien. Des objectifs éducatifs individuels sont définis et déterminent les règles à suivre, car la planification et la coordination de l'intervention sont essentielles pour atteindre ces objectifs. Le Programme de Portage est conduit ensuite à deux niveaux: au niveau individuel de l'enfant et au niveau du groupe.

La formation au Programme de Portage est dispensée à des groupes de professionnels de l'éducation et de la santé. Les cours abordent plusieurs aspects du Programme de Portage et incluent une introduction aux principes théoriques de la méthode, la présentation d'outils pratiques permettant de formuler des objectifs

comportementaux mesurables et observables et des instructions sur la façon de formuler chaque petite étape du processus (analyse des tâches). En outre, on y fait l'analyse des problèmes comportementaux (avec l'analyse des Antécédents, de l'Histoire et des Conséquences) et on y enseigne comment utiliser les matériels spécifiques au Programme de Portage. La formation se déroule sur six semaines, à la suite de quoi les stagiaires sont évalués sur une étude de cas réalisée sur leur lieu de travail.

Un spécialiste comportemental est formé simultanément comme Coordinateur du Portage : il supervise les stagiaires sur leur lieu de travail. Tous les spécialistes comportementaux sont guidés pendant un an par un expert de la mise en oeuvre du programme. Après ce délai, le spécialiste comportemental peut former de nouveaux groupes de professionnels de l'éducation ou de la santé à l'intervention précoce auprès de la petite enfance visant à répondre aux besoins des enfants et de leurs familles.



Pour obtenir plus de détails sur la formation continue à l'intervention précoce auprès de la petite enfance aux Pays-Bas, veuillez contacter Ineke Oenema-Mostert (c.e.oenema-mostert@rug.nl), Bieuwe Van der Meulen (b.f.van.der.meulen@rug.nl), qui travaillent tous deux à l'Université de Groningen, ou Sip Jan Pijl, Coordinateur national de l'Agence européenne aux Pays-Bas (s.j.pijl@rug.nl).





Au Danemark, des initiatives politiques cherchent à garantir aux jeunes enfants une éducation de qualité

En décembre 2005, le gouvernement danois a mis en place un comité d'experts et de chercheurs dont la tâche principale était de préparer des recommandations pour la mise en œuvre de l'objectif gouvernemental de donner à tous les enfants un bon départ à l'école. Le comité vient de publier son rapport en février 2006.

Environ 80% des enfants danois âgés de 1 à 2 ans fréquentent des services de jour, des crèches ou des garderies intégrées ; à peu près 95% des enfants âgés de 3 à 6 ans vont à l'école maternelle. Les chiffres montrent que 77% des enfants âgés de 3 à 5 ans ayant immigré au Danemark fréquentent des services de jour et ce pourcentage s'élève à 81% pour les enfants immigrés de deuxième génération. Ainsi on constate que, bien que la fréquentation des services de ce genre ne soit pas obligatoire au Danemark pour les enfants de cet âge, presque tous les enfants âgés de 1 à 6 ans côtoient un de ces services pré-primaire.

Le document de travail que le gouvernement a publié en 2005 au sujet de sa vision et de ses stratégies pour une «école la meilleure du monde» souligne l'importance d'assurer une meilleure cohérence entre les services pré-primaire, les écoles et les services de loisir basés à l'école.



Le gouvernement a prévu de dépenser 270 millions d'euro's entre 2005 et 2009 pour améliorer la qualité des services pré-primaire, une bonne part du budget étant réservée, la première année, à des activités spécifiques destinées aux enfants les plus socialement vulnérables fréquentant ces services.

Le travail du Comité d'experts s'est avant tout concentré sur la question particulière des enfants socialement vulnérables. Le Comité a trouvé que la focalisation posée sur ces enfants et sur leur parcours scolaire avait été renforcée par l'introduction en 2004 de programmes éducatifs, dans le cadre desquels chaque établissement a dû clairement détailler l'ensemble de ses objectifs ainsi que les méthodes et les activités mises en œuvre à destination des enfants ayant des besoins particuliers.

Le Comité a recommandé que l'approche éducative et sociale des services pré-primaire ait pour principal objectif la transition vers l'école. Il a également été suggéré que ces services soient évalués régulièrement, pour s'assurer qu'ils s'adaptent aux demandes des programmes éducatifs et des écoles.

Le Comité a également proposé l'instauration de services de conseil dans les domaines de l'apprentissage, du diagnostique et de l'évaluation, destinés à intervenir auprès des services pré-primaire et des municipalités.

Les recommandations du Comité seront débattues au niveau politique au printemps 2006. Les discussions porteront sur l'apprentissage et l'éducation intégrés, prenant en compte les services de jour, les écoles maternelles et les loisirs basés à l'école. Lors de sa session 2006-2007 le Parlement danois discutera de propositions législatives visant à mettre en application les recommandations ayant reçu un consensus.



Pour obtenir davantage d'informations sur ces nouveaux développements, veuillez contacter Helle Beknes, Conseillère du Ministre danois de l'éducation (helle.beknes@uvm.dk) ou Preben Siersbaek, Coordinateur national de l'Agence européenne au Danemark (siersbaek@uvm.dk).



Les conceptions de la prévention précoce dans les écoles maternelles en France

En France, il est important de distinguer clairement deux types de perspectives quand on parle de prévention précoce et de mise en œuvre de la politique de prévention : il existe la prévention générale d'une part et la prévention spécialisée d'autre part. Toutes deux interviennent dans des situations différentes qui nécessitent des approches distinctes en termes de conceptions, d'actions, de personnel impliqué et de processus mis en œuvre.

La prévention générale vise à prévenir et empêcher le possible développement de difficultés futures, en assurant les conditions optimales au développement de l'enfant. Elle prend en compte divers facteurs d'apprentissage et d'interaction mutuelle entre l'enfant et son environnement scolaire, aux niveaux psychologique, social et inter-personnel.

L'intervention spécialisée vise plus un autre type de prévention, dans le sens où elle anticipe le besoin de recevoir un soutien spécialisé dès que la situation de l'enfant révèle ou laisse présager de probables difficultés ou besoins spécifiques.

Il est donc important de faire la différence entre ces deux types de prévention, tout en gardant en tête qu'elles peuvent être complémentaires. La distinction entre les deux types de prévention permet en effet d'identifier plus clairement les partenariats qu'il convient d'établir pour répondre aux besoins de l'enfant.

L'objectif de la prévention, selon le personnel des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED), est la prévention primaire précoce, définie comme un ensemble de méthodes permettant d'«éviter l'apparition d'une difficulté», dans une perspective de minimisation des facteurs de risque.

Le travail des RASED est focalisé sur les difficultés d'apprentissage potentielles qui ne se sont pas encore manifestées. La prévention primaire précoce nécessite qu'on définisse le problème en cause et qu'on assure les conditions favorables à ce que l'école réponde mieux aux besoins de l'enfant et des parents. Ces conditions doivent permettre une scolarisation précoce répondant aux besoins du jeune enfant et mettant en œuvre des méthodes adéquates aux besoins individuels de chaque enfant.

Le but de la prévention primaire précoce est d'éviter les possibles difficultés d'apprentissage de certains élèves – en particulier les plus vulnérables – d'une part en allant le plus loin possible dans la mise en œuvre des méthodes de prévention au sein du fonctionnement habituel de l'école ou de la classe, et d'autre part en considérant la totalité et la complexité du fonctionnement et du comportement de l'enfant à l'école.

De telles méthodes nécessitent un étroit travail de collaboration entre les différents professionnels de l'éducation proches de l'enfant. Cette situation d'agir ensemble crée les conditions favorables à la construction d'une véritable collaboration entre le personnel spécialisé et les enseignants, sur la base de la diversité des compétences professionnelles.



Pour obtenir davantage d'informations sur ce sujet, veuillez contacter **Brigitte Bayet** et **Paul Fernandez**, du Service de Prévention de l'INS-HEA ou **Nel Saumont**, Coordinatrice nationale de l'Agence européenne en France (dpri@inshea.fr). Des informations spécifiques à la prévention seront prochainement mise en ligne sur le site Internet www.inshea.fr

Le soutien au langage avant l'entrée à l'école dans le Schleswig-Holstein (Allemagne)

De par la loi, toutes les écoles spécialisées de Schleswig-Holstein ont pour tâche d'exercer en tant que centres de soutien, ce qui veut dire qu'elles sont non seulement responsables des élèves au sein de leur établissement, mais aussi des élèves des écoles ordinaires situées dans leur arrondissement. Il y a 10 ans, le Schleswig-Holstein a commencé à vouloir réduire le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles et les classes spécialisées dans les difficultés de la parole et du langage, grâce à des mesures de prévention et d'intervention précoce.

Ce processus a commencé avec un projet pilote lancé dans un seul district. Dans le cadre de ce projet, l'administration demandait aux enseignants de l'école spécialisée dans les difficultés de la parole et du langage d'intervenir au sein des écoles maternelles plutôt que dans les niveaux plus élevés de l'école spécialisée. Les professionnels de l'éducation des écoles maternelles étaient alors formés par les enseignants spécialisés, pour acquérir des compétences dans le domaine du soutien général à la parole et au langage. Ainsi, le soutien au langage pouvait devenir plus efficace et les difficultés de la parole pouvaient être prises en charge avant que l'enfant entre à l'école primaire.

Dans le prolongement de cette initiative, tous les enseignants de soutien au langage de la région sont intervenus dans les écoles maternelles, tandis que l'école spécialisée dans les difficultés de la parole et du langage aidait les élèves ayant de graves problèmes de langage intégrés dans les écoles ordinaires.

Ce système s'est propagé à l'ensemble du Schleswig-Holstein : on a ainsi développé une mesure de prévention utile pour le soutien à la parole et au langage avant l'entrée à l'école. Cette expérience positive de prévention et d'intervention précoce auprès de la petite enfance a conduit à la réorganisation de l'ensemble du système de soutien.

Cette initiative a été reconnue par le gouvernement comme un projet éducatif majeur pour la législature de 2005 à 2010. L'ensemble du personnel éducatif de toutes les écoles maternelles va être formé par les enseignants spécialisés des centres de soutien pour fournir une aide générale à la parole et au langage. De plus, les enfants nécessitant des mesures de soutien pour l'allemand comme deuxième langue avant l'entrée à l'école vont pouvoir suivre un cours intensif - appelé SPRINT – donné à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école maternelle. Ce soutien sera petit à petit également offert à tous les enfants évoluant dans un environnement quotidien pauvre au niveau du langage.



Pour obtenir davantage de renseignements sur les activités poursuivies en Schleswig-Holstein, veuillez contacter **Anette Hausotter**, Coordinatrice nationale de l'Agence européenne en Allemagne (a.hausotter@t-online.de).





Le Conseil de l'Europe souligne l'importance de l'intervention précoce auprès des jeunes enfants autistes

Le Conseil de l'Europe a créé, en 2004, un Comité d'experts sur l'éducation et l'intégration des enfants atteints d'autisme. Ce travail, qui associe étroitement Autisme-Europe, s'inscrit dans le contexte plus large de la défense des Droits de l'Homme dans les quarante six Etats membres de l'Organisation.

Sous la présidence de Madame Kari Steindal (Norvège), le Comité échange des informations sur la définition de l'autisme et les statistiques pertinentes. Il examine les services fournis aux enfants concernés, en

particulier dans le cadre du système éducatif, et collecte des exemples de bonnes pratiques. Des recommandations aux gouvernements sont en cours de préparation pour favoriser l'éducation et l'intégration des enfants atteints de troubles du spectre autistique (TSA) en Europe.

Un questionnaire a été diffusé à tous les Etats membres sur les services, notamment d'identification et de diagnostic. Les réponses sont en cours d'analyse. A ce stade, la plupart des vingt pays participants (ainsi que le Japon en qualité d'observateur) considèrent que l'autisme est un spectre de troubles reconnu comme une catégorie ayant des besoins distincts, même si cette prise de conscience est parfois récente. Tous les pays considèrent que le diagnostic intervient souvent trop tardivement. Il est possible d'établir un diagnostic plus tôt et celui-ci doit être complété par un examen individuel des besoins éducatifs. Les recherches en cours montrent que l'intervention précoce est importante pour les troubles du spectre autistique, en particulier en cas de difficultés graves de communication.

Par ailleurs, un Plan d'action 2006-2015 du Conseil de l'Europe pour la promotion des droits et de la pleine participation des personnes handicapées à la société a été adopté le 5 avril 2006 sous forme de (Recommandation Rec(2006)5). Ce plan, qui fixe un cadre de politique paneuropéenne sur le handicap, s'adresse à la fois aux Etats membres et au Conseil de l'Europe lui-même, et aborde les principaux domaines de la vie quotidienne des personnes handicapées. En matière de soins de santé, il propose aux Etats de reconnaître la nécessité d'interventions précoces et de prendre des mesures efficaces pour dépister, diagnostiquer et traiter les déficiences le plus tôt possible. En matière de réadaptation, le plan fixe aux Etats comme objectif de veiller à mettre en œuvre une intervention précoce de qualité dès la naissance avec une approche pluridisciplinaire tout en soulignant l'importance du soutien et des conseils aux parents.



Source – Conseil de l'Europe



Les conclusions et les recommandations du Comité d'experts sur l'éducation et l'intégration des enfants atteints d'autisme seront connues fin 2006.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de Muriel Grimmeissen, Secrétaire du Comité d'experts (www.coe.int/soc-sp).

particulier dans le cadre du système éducatif, et collecte des exemples de bonnes pratiques. Des recommandations aux gouvernements sont en cours de préparation pour favoriser l'éducation et l'intégration des enfants atteints de troubles du spectre autistique (TSA) en Europe.

Un questionnaire a été diffusé à tous les Etats membres sur les services, notamment d'identification et de diagnostic. Les réponses sont en cours d'analyse. A ce stade, la plupart des vingt pays participants (ainsi que le Japon en qualité d'observateur) considèrent que l'autisme est un spectre de troubles reconnu comme une catégorie ayant des besoins distincts, même si cette prise de conscience est parfois récente. Tous les pays considèrent que le diagnostic intervient souvent trop tardivement. Il est possible d'établir un diagnostic plus tôt et celui-ci doit être complété par un examen individuel des besoins éducatifs. Les recherches en cours montrent





Récentes conférences autour de l'intervention précoce auprès de la petite enfance

Trois conférences majeures se sont tenues en 2005 autour de l'intervention précoce auprès de la petite enfance : en République tchèque, au Royaume-Uni et au Portugal. Des experts ayant participé au projet de l'Agence européenne dans ce domaine ont participé à chacun de ces événements. Ces conférences ont donné aux professionnels venant d'un certain nombre de pays européens et non-européens, l'occasion de discuter de leur travail.

Prague (République tchèque), mai 2005

Une conférence a été organisée à Prague en mai 2005 au sujet de la prévention précoce, avec une attention particulière accordée à l'intervention auprès des nourrissons et des jeunes enfants. Madame Alena Sterbova, Vice-Ministre de l'éducation en République tchèque a ouvert la conférence en soulignant l'importance de cette question dans son pays.

Pendant deux jours, chercheurs et professionnels venant de divers pays européens et représentant différentes disciplines ont échangé des informations sur la pratique de la prévention auprès de la petite enfance. La question de la coopération essentielle mais délicate, entre professionnels a été abordée tout au long de la conférence, notamment illustrée par plusieurs exemples concrets en République tchèque. Cet événement a donné aux parents tchèques l'occasion d'exprimer leur opinion et de décrire leur expérience et leurs besoins devant les professionnels.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter les organisateurs de la conférence, Zuzana Kaprova, Membre du Conseil des représentants de l'Agence européenne pour la République Tchèque (kaprovaz@msmt.cz) et Alain Bony (alain.bony@wanadoo.fr).

Birmingham (Royaume-Uni), novembre 2005

La conférence européenne consacrée à l'intervention précoce auprès de la petite enfance organisée par le Centre de Développement Professionnel de Sunfield s'est tenue à Birmingham les 28 et 29 novembre 2005. Ces dernières années au Royaume-Uni, un certain nombre d'initiatives ont été prises en matière d'intervention précoce auprès de la petite enfance. Le but de cette conférence était d'ouvrir un dialogue entre les professionnels et les chercheurs de l'intervention précoce au Royaume-Uni, et leurs collègues européens.

Cette conférence était soutenue par le gouvernement (Département pour l'éducation et les compétences) ainsi que par des organisations non-gouvernementales britanniques (telles que MENCAP, SCOPE, RNIB, Mental Health Foundation) désireuses de voir les services d'intervention précoce offrir un panel de réponses variées aux besoins des familles. Plus de 500 personnes venant de toute l'Europe et du Royaume-Uni, certaines ayant été impliquées dans le projet de l'Agence européenne, ont participé à la conférence.

Cet événement a été inauguré par la Ministre de l'Enfance et la Jeunesse, Maria Eagle. Des contributions majeures ont été apportées par Michael Guralnick, Président de la Société Internationale d'Intervention précoce (ISEI), Patricia Champion, du Centre d'Intervention précoce de Christchurch en Nouvelle-Zélande et Philippa Russell, Commissaire aux Droits des Personnes Handicapées au Royaume Uni. De nombreux ateliers européens se sont tenus, sous la conduite des représentants d'Eurlyaid, l'association européenne d'intervention précoce. Les questions abordées dans les ateliers ont été la pauvreté, le développement des services, les systèmes spécifiques aux différents pays européens, et les exemples de bonne pratique.

Le nouvel ouvrage de Barry Carpenter et Jo Egerton consacré aux perspectives internationales et régionales de l'intervention précoce auprès de la petite enfance («Early Childhood Intervention; International Perspectives, National Initiatives, and Regional

Practice») a été présenté dans le cadre de cet événement. Le livre reprend les aspects clefs abordés dans la conférence et présente une vue d'ensemble de l'intervention précoce auprès de la petite enfance au Royaume-Uni, en Europe et au niveau international, en lien avec la tendance voyant l'émergence d'un nouveau type de population sujette à recevoir des services d'intervention précoce.

La conférence s'est terminée sur un exposé de Michael Guralnick détaillant les prochaines étapes du développement de l'intervention précoce auprès de la petite enfance. De plus amples renseignements sur cette intervention ainsi que sur les autres contributions sont disponibles sur le site de la conférence : <http://www.sunfield-school.org.uk/eci/conference.htm>

Pour obtenir davantage d'informations à ce sujet, veuillez contacter Barry Carpenter, Directeur exécutif de Sunfield (barryc@sunfield.worcs.sch.uk).



Lisbonne (Portugal), décembre 2005

La Direction générale pour l'innovation et le développement du programme scolaire (DGIDC) du Ministère portugais de l'éducation a organisé en collaboration avec le CERCJ de Lisbonne et avec le soutien de l'Agence européenne une conférence consacrée à l'intervention précoce auprès de la petite enfance, à Lisbonne, les 5 et 6 décembre 2005.

Les principaux objectifs de la conférence étaient d'identifier les aspects fondamentaux et la situation actuelle de l'intervention précoce auprès de la petite enfance dans les pays membres de l'UE, de présenter le rapport produit par l'Agence européenne sur ce thème et d'étudier le rôle de la recherche et de la formation dans le développement de bonnes pratiques d'intervention précoce auprès de la petite enfance.

Lors des deux journées, des experts nationaux et internationaux ont analysé les éléments clefs dans ce domaine, devant un public de 500 participants. Le Secrétaire d'Etat portugais à l'éducation, le Vice-Secrétaire d'Etat pour l'éducation et la rééducation ainsi que le Directeur général de la DGIDC ont mis en exergue l'importance de cet événement pour le développement de l'intervention précoce auprès de la petite enfance au Portugal.

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez contacter Filomena Pereira, Membre du Conseil des représentants de l'Agence européenne pour le Portugal (filomena.pereira@dgidc.min-edu.pt).



Le Consortium transatlantique sur l'intervention précoce auprès de la petite enfance

Le Consortium transatlantique sur l'intervention précoce auprès de la petite enfance, projet mis en œuvre entre 2001 et 2005, a été reconnu par la Commission européenne comme l'une des meilleures pratiques développées sous le Programme de Coopération UE - USA pour l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Trois universités américaines et cinq universités européennes ont été partenaires de ce projet (www.transatlanticconsortium.org).

Le Consortium avait quatre ambitions :
- développer et renforcer les politiques, les pratiques et la recherche concernant les services offerts aux jeunes enfants ayant un handicap et à leurs familles dans les pays impliqués ;

- contribuer à préparer les professionnels à avoir une position de haute responsabilité grâce à une formation multiculturelle ;

- établir un mécanisme d'échange d'informations transatlantique soutenu et promouvoir la collaboration au niveau de la recherche entre les universités et les étudiants, par des visites d'échange et une interaction basée sur la technologie ;

- poser les bases du développement d'une collaboration plus approfondie incluant la mise en place d'un programme universitaire commun.

Les principaux résultats du projet étaient dans la ligne de ces objectifs. Un Consortium entre universités européennes et américaines a été établi avec succès. Cette initiative fournit aux responsables actuels et futurs de l'intervention précoce auprès de la petite enfance des outils pour développer et renforcer les pratiques et politiques dans ce domaine. Des accords multilatéraux ont été signés au niveau politique pour garantir la poursuite de cette collaboration dans le long terme.

Au total, 65 professionnels et chercheurs ont reçu cette formation, mettant en œuvre des échanges d'expériences et une technologie de pointe. En tout, 104 possibilités de stages ont été mises à disposition des étudiants dans le cadre du consortium. De plus, un cursus international a été développé pour être mis en œuvre par les universités, de sorte à identifier et prendre en compte les perspectives et compréhensions nationales et internationales de l'intervention précoce auprès de la petite enfance.

Dans une perspective globale, avec une mobilité croissante de la population, l'intervention précoce auprès de la petite enfance adaptée aux besoins et aux ressources de chaque enfant et de chaque famille présente des avantages économiques et humanitaires dans le long terme. Il est nécessaire d'assurer un investissement plus international dans le domaine de l'intervention précoce et de former les professionnels à travailler

dans une société multiculturelle. On aura alors la garantie que les résultats de ce projet auront enrichi les pratiques dans l'Union européenne et aux États-Unis et peut-être aussi dans d'autres pays et d'autres cultures.



Pour obtenir plus de détails sur le Consortium transatlantique, veuillez contacter Franz Peterander, Professeur de l'Université de Munich (peterander@lrz.uni-muenchen.de).

Informations éditoriales

Publié par : l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes à besoins particuliers.

L'Agence européenne existe par le biais des Ministères de l'éducation de ses pays participants : les pays de l'Union européenne, l'Islande, la Norvège et la Suisse. Malte, la République de Slovaquie et la République de Slovaquie participent au travail de l'Agence européenne en tant qu'observateurs. L'Agence européenne bénéficie également du soutien des institutions de l'Union européenne.

Les opinions exprimées dans EuroNews sont le fait d'individus et ne représentent pas la position officielle de l'Agence européenne ni celle de ses pays membres.

Il est autorisé d'utiliser des extraits de cette lettre d'information à condition d'en indiquer clairement la source. Les versions électroniques de ce numéro sont disponibles sur le site de l'Agence européenne: www.european-agency.org

Secrétariat

Østre Stationsvej 33
DK - 5000 Odense C Denmark
Tél : +45 64 41 00 20
secretariat@european-agency.org

Bureau de Bruxelles

3, Avenue Palmerston
BE-1000 Bruxelles, Belgique
Tél : +32 2 280 33 59
brussels.office@european-agency.org

Site Internet : www.european-agency.org

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce numéro ou des informations sur le travail de l'Agence européenne dans votre pays, veuillez contacter : pour la Belgique, Thérèse Simon (Coordinatrice nationale en Belgique francophone ; therese.simon@skynet.be), pour la France, Janine Laurent-Cognet ou Nel Saumont (Coordinatrices nationales en France ; dpri@inshea.fr), pour le Luxembourg, Danielle Thielen (Coordinatrice nationale au Luxembourg ; eadsne@srea.etat.lu) et pour la Suisse, Beatrice Kronenberg (Coordinatrice nationale en Suisse ; beatrice.kronenberg@szh.ch).

Rédaction en chef : Amanda Watkins, Ole Lissabek Nielsen, Cor Meijer

Graphisme : Cadenza 3D www.cadenza-3d.co.uk

Traduction française : Axelle Grünberger

Imprimé par : Halstan & Co. Ltd. www.halstan.co.uk

Disponible en :

Allemand	Grec	Norvégien
Anglais	Hongrois	Polonais
Danois	Islandais	Portugais
Espagnol	Italien	Suédois
Estonien	Letton	Tchèque
Français	Lituanien	Finois
Néerlandais/ Flamand		

ISSN : 1560-2419

Été 2006

Cette publication reçoit le soutien de la DG Education, Formation, Culture et Multilinguisme de la Commission européenne : http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/index_fr.htm